Garantie limitée pour les modules photovoltaïques

(Version FR_2013_V2)

Cette garantie s'applique sur les modèles suivants des modules photovoltaïques standards de Phono Solar :
PSXXXM-24/F (XXX = 180, 185, 190, 195,200,205,210)
PSXXXM-20/U (XXX = 230,235,240,245,250,255,260, 265,270)
PSXXXP-20/U (XXX = 230,235,240,245,250,255,260, 265)
PSXXXM-24/T (XXX = 280,290,300,310,320,330)
PSXXXP-24/T (XXX = 280,290,300,310,320,330)

Le produit (ci-après dénommé "Produit") couvert par cette garantie signifie les modules photovoltaïques standards fabriqués par Phono Solar Technology Co., Ltd (ci-après dénommé "Phono Solar"). Phono Solar garantit ses Produits en conformité avec les termes et conditions énoncés ci-dessous.
Le clientèle dans cette garantie définit la personne ou la société qui achète les produits de Phono Solar.
Cette "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques" est valable pour tous les modules standards livrés par Phono Solar depuis le 19 Août 2013.

1. Garantie limitée du Produit - Réparation ou remplacement

Dix (10) ans

Phono Solar garantit que les Produits, y compris les câbles et les connecteurs à courant coutinu assemblés en usine, le cas échéant, seront exempts de défaut de matériaux et de fabrication dans des conditions normales d'application, d'installation, du fonctionnement, d'utilisation et du service. Si le Produit devient non conforme à cette garantie dans un délai de dix (10) ans à compter de la date de livraison par Phono Solar à son premier acheteur, Phono Solar s'engage, à son entière discrétion, soit à réparer gratuitement le Produit défectueux, soit à remplacer gratuitement le Produit défectueux ou une partie de celui-ci par un équivalent neuf ou remis à neuf. La réparation ou le remplacement doit être le seul et unique recours prévu par la "Garantie limitée du Produit" et ne doit pas s'étendre au-delà de la période de dix ans énoncés ci-dessus.
Cette "Garantie limitée du Produit" ne garantit pas une puissance spécifique, qui sera exclusivement couvert par la clause 2 ci-après ("Garantie limitée de puissance de crête").

2. Garantie limitée de puissance de crête- Recours Limité

Douze (12) ans

Si, dans un délai de douze (12) ans à compter de la date de livraison dePhono Solar au premier acheteur, tout Produit présente une puissance inférieure à 90% de la "Puissance de crête à STC"[1] minimale spécifiée à l'étiquette du Produit de Phono Solar, à condition que Phono Solar (à sa seule discrétion absolue) détermine que cette perte de puissance est due aux défauts de matériaux ou de fabrication, Phono Solar s'engage, à son entière discrétion, soit à

(1) remplacer cette perte de puissance, (a) en fournissant des Produits supplémentaires au client pour compenser cette perte de puissance ou (b) en remplaçant des Produits défectueux à l'option de Phono Solar ou

江苏辉伦太阳能科技有限公司
南京市浦口高新技术开发区星火路 1 号苏美达科技工业园 邮编: 210032
电话: +86 25 58648000 传真: +86 25 58638009
网址: www.phonosolar.com
邮箱: info@phonosolar.com

Phono Solar Technology Co., Ltd.
No. 1 Xinghuo Rd.,Nanjing Hi-tech Zone,Nanjing, China
Tel: +86 25 58648000 Fax: +86 25 58638009
Web: www.phonosolar.com
E-mail: info@phonosolar.com

(2) rembourser le pourcentage du coût du Produit (calculé en fonction du prix du marché en vigueur du Produit similaire au moment de remboursement) au client, représentant le pourcentage de la puissance de sortie inférieure à 90% de la "Puissance de crête à STC"[1] minimale spécifiée à l'étiquette du Produit de Phono Solar.

Les voies de recours présentées dans cet article 2 doivent être les seuls et uniques recours prévues par la "Garantie limitée de puissance de crête".

Vingt-cinq (25) ans

Si, dans un délai de vingt-cinq (25) ans à compter de la date de livraison de Phono Solar au premier acheteur, tout Produit présente une puissance inférieure à 80% de la "Puissance de crête à STC"[1] minimale spécifiée à l'étiquette du Produit de Phono Solar, à condition que Phono Solar (à sa seule discrétion absolue) détermine que cette perte de puissance est due aux défauts de matériaux ou de fabrication, Phono Solar s'engage, à son entière discrétion, soit à

(1) remplacer cette perte de puissance, (a) en fournissant des Produits supplémentaires au client pour compenser cette perte de puissance ou (b) en remplaçant des Produits défectueux à l'option de Phono Solar ou

(2) rembourser le pourcentage du coût du Produit (calculé en fonction du prix du marché en vigueur du Produit similaire au moment de remboursement) au client, représentant le pourcentage de la puissance de sortie inférieure à 80% de la "Puissance de crête à STC"[1] minimale spécifiée à l'étiquette du Produit de Phono Solar.

Les voies de recours présentées dans cet article 2 doivent être les seuls et uniques recours prévues par la "Garantie limitée de puissance de crête".

3. Exclusions et limitations

(1) En tout état de cause, toutes les réclamations de garantie doivent être reçues dans la période où la garantie est applicable pour que cette garantie soit efficace.

(2) La "Garantie limitée du Produit" et la "Garantie limitée de puissance de crête" ne s'appliquent à aucun Produit ayant été soumis à:

- Fausse utilisation, abus, négligence ou accident;
- Modification, installation ou application incorrectes ;
- Non-respect du manuel d'installation de Phono Solar;
- Les dépréciations causées par les effets externes, comme, les taches de saleté, la fumée, les dommages causés par les Produits chimiques qui ne sont pas explicitement autorisés pour l'utilisation, par exemple, pour le nettoyage. Une réparation ou des modifications effectuées par une personne autre qu'un technicien du service approuvé par Phono Solar;
- Panne de courant, surtension, foudre, inondation, incendie, rupture accidentelle ou d'autres événements hors du contrôle de Phono Solar ;
- Causés par des événements extérieurs, y compris mais non limité aux pièces défectueuses des équipements, appareils, et composants du système comme les câbles de raccordement, les onduleurs ou les Produits similaires, qui ont été couplés avec le module par une personne autre que le vendeur, ou causés par un défaut de la conception du système, de la configuration, ou de la planification de l'installation;
- Enlèvement des modules et réinstallation sur un nouveau site;
- Installation sur des plateformes mobiles ou dans un environnement marin; contact direct avec des agents corrosifs ou de l'eau salée; dégâts dus aux ravageurs; ou mauvais fonctionnement des composants du système;
- Modification, enlèvement ou effacement de l'étiquette originale du module;

江苏辉伦太阳能科技有限公司
南京市浦口高新技术开发区星火路 1 号苏美达科技工业园 邮编: 210032
电话: +86 25 58648000 传真: +86 25 58638009
网址: www.phonosolar.com
邮箱: info@phonosolar.com

Phono Solar Technology Co., Ltd.
No. 1 Xinghuo Rd.,Nanjing Hi-tech Zone,Nanjing, China
Tel: +86 25 58648000 Fax: +86 25 58638009
Web: www.phonosolar.com
E-mail: info@phonosolar.com

- Autres événements qui sont raisonnablement hors du contrôle de Phono Solar.

(3) La "Garantie limitée du Produit" et la "Garantie limitée de puissance de crête" ne couvrent aucun coût relatif à l'installation, l'enlèvement ou la réinstallation des modules photovoltaïques et (sauf explicitement stipulés dans le paragraphe final de la section 5) les frais de dédouanement ou tout autre frais liés au retour du Produit;

(4) La "Garantie limitée du Produit" et la "Garantie limitée de puissance de crête" ne couvrent aucun défaut cosmétique lié à l'installation ou l'usure normale des modules de Phono Solar.

4. Limitation de la portée de la garantie

Les garanties présentées ici remplacent expressément et excluent toute autre garantie de quelle nature qu'il soit, expresse ou implicite, y compris mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, de son adaptabilité à un usage, une utilisation ou une application particuliers, d'un non-contrefaçon et de toute autre obligation ou responsabilité incombant à Phono Solar, à moins que ces autres obligations ou responsabilités aient été expressément convenues par écrit, avec signature et approbation de Phono Solar dans la plus large mesure possible permise à la loi.

Phono Solar n'assume aucune responsabilité ou obligation concernant les dommages aux personnes ou aux biens, ou toute autre perte ou dommage découlant d'une cause quelconque causée par ou liée au Produit, y compris, sans s'y limiter, les défauts du Produit, ou les défaux causés par son utilisation ou son installation. En aucun cas, Phono Solar sera tenu responsable pour les dommages spéciaux, punitifs, fortuits ou consécutifs, quelle qu'en soit la cause, y compris mais non limité à la perte d'usage, la perte de profits, la perte de production, ou la perte de revenus, résultant directement ou indirectement de la vente ou l'utilisation de tout Produit, Que la réclamation soit fondée sur la garantie, le contrat, la négligence, la responsabilité stricte ou autre, la responsabilité globale de Phono Solar, le cas échéant, sur les dommages-intérêts ou autrement, ne doit pas dépasser la valeur de la facture payée par le client, pour la seule unité de Produit impliqué. Les droits et les limitations présentés ici devront laisser inchangés tous les droits légaux existants en vertu des lois en vigueur.

5. Exercice des droits de garantie

Si le client a une réclamation justifiée couverte par cette "Garantie pour les modules photovoltaïques", le client doit immédiatement informer directement Phono Solar par envoyer une lettre recommandée à l'adresse de Phono Solar énumérée ci-dessous, ou par envoyer un courrier électronique au compte courriel du Centre de service de Phono Solar mentionné ci-dessous dans dix (10) semaines après avoir pris connaissance des circonstances qui constituent un cas de garantie. Avec la notification, le client doit donner les renseignements suivants:

- Le nom et l'adresse du client
- Le numéro de série correspondant du Produit
- La date à laquelle le Produit a été livré et installé
- Les photos du module défectueux qui montrent le défaut et / ou les photos qui montrent la situation d'ombrage au site d'installation

Le réception en temps opportun de la notification par Phono Solar sera décisif.

Le renvoi de tout module photovoltaïque ne sera pas accepté à moins que l'autorisation préalable et écrite pour le renvoi et l'évaluation de la panne aient été données par Phono Solar. Dans la mesure nécessaire pour le traitement de la demande de renvoi, Phono Solar ou sa personne autorisée doit être donné un accès commercialement raisonnable au Produit pour l'inspection et l'analyse du défaut allégué. Dans le cadre de la "Garantie limitée du

江苏辉伦太阳能科技有限公司
南京市浦口高新技术开发区星火路 1 号苏美达科技工业园 邮编: 210032
电话: +86 25 58648000 传真: +86 25 58638009
网址: www.phonosolar.com
邮箱: info@phonosolar.com

Phono Solar Technology Co., Ltd.
No. 1 Xinghuo Rd.,Nanjing Hi-tech Zone,Nanjing, China
Tel: +86 25 58648000 Fax: +86 25 58638009
Web: www.phonosolar.com
E-mail: info@phonosolar.com

Produit" et de la "Garantie limitée de puissance de crête", Phono Solar s'engage à rembourser au client les frais de transport raisonnable, coutumier et documenté par le fret maritime, relatifs à la fois au renvoi du Produit et à la réexpédition de tout Produit réparé ou remplacé, à condition que ces frais soient autorisés par le service clientèle de Phono Solar.

6. Divisibilité

Dans le cas où une partie, une disposition ou une clause de la présente "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques", ou bien l'application de cell-ci à toute personne ou circonstance quelconque serait jugée non valide, nulle ou non exécutoire, un tel fait ne devra pas affecter et devra laisser toutes les autres parties, dispositions, clauses ou applications de cette "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques", et à cet effet, les autres parties, dispositions, clauses ou applications de cette "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques" devront être traitées comme séparables.

7. Litiges

En cas de divergence sur une réclamation au titre de la garantie, un institut international d'essai de la première classe tel que Fraunhofer ISE à Freibourg / Allemagne, TÜV Rheinland à Cologne / Allemagne ou ASU (Arizona State University), devra être impliqué pour juger la réclamation finalement. Tous les honoraires et dépenses devront être à la charge de la partie perdante, sauf autrement attribué. Le droit d'explication finale devra être à la charge de Phono Solar.

8. Divers

La réparation ou le remplacement du Produit ou la fourniture de Produit supplémentaire, n'entraîne pas la création de nouvelles conditions de garantie, et ne prolonge pas non plus les conditions d'origine de la présente "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques". Tout Produit remplacé deviendra la propriété de Phono Solar et tout à la disposition de Phono Solar.. Phono Solar se réserve le droit de fournir un autre type (de taille, couleur, forme et / ou de puissance différentes) au cas où Phono Solar aurait arrêté la production du produit remplacé au moment de la réclamation.

9. Transfert de garantie

Cette garantie est transférable à partir du client d'origine à tout cessionnaire et demeure en vigueur pour la période restante en vertu des garanties limitées, à condition que le produit reste installé dans son emplacement d'origine à l'enregistrement de garantie.

10. Force majeure

Phono Solar ne devra pas être tenu responsable en aucune façon pour le client ou toute tierce partie sur la conséquence résultant de toute non-exécution ou tout retardement dans l'exécution de tous les termes et conditions de vente, y compris la "Garantie limitée pour les modules photovoltaïques", due aux forces majeures, guerre, émeutes, grèves, conditions de conflit, peste ou d'autres épidémies, incendies, inondations, ou de toute autre cause semblable ou d'une circonstance hors du contrôle raisonnable de Phono solaire. Dans les cas précités, Phono Solar suspendra l'exécution de la présente garantie limitée durant la période de délai raisonnablement attribuable à de telles causes sans encourir une quelconque responsabilité.

江苏辉伦太阳能科技有限公司
南京市浦口高新技术开发区星火路 1 号苏美达科技工业园 邮编: 210032
电话: +86 25 58648000 传真: +86 25 58638009
网址: www.phonosolar.com
邮箱: info@phonosolar.com

Phono Solar Technology Co., Ltd.
No. 1 Xinghuo Rd.,Nanjing Hi-tech Zone,Nanjing, China
Tel: +86 25 58648000 Fax: +86 25 58638009
Web: www.phonosolar.com
E-mail: info@phonosolar.com

1 "Puissance de crête à STC" est la puissance en crête de watt qui est générée par un module photovoltaïque à son point maximum de puissance.
Le "STC" est comme suit :
(a) Spectre de la lumière AM 1,5 (b) une irradiation de 1,000 W par m2 et (c) une température de cellule de 25 degrés centigrades à l'irradiation à angle droit.
Les mesures sont effectuées en conformité aux exigences de la norme IEC 61215 comme examiné aux connecteurs ou bornes de la boîte de jonction - le cas échéant – par normes d'étalonnage et d'essai de Phono Solar valable à la date de fabrication des modules photovoltaïques. La puissance de sortie doit être mesurée par un laboratoire agréé par Phono Solar.

*Au cas où il y aurait des divergences or contradictoires entre la version française et la version anglaise de "la garantie limitée pour les modules photovoltaïque", il sera la version anglaise qui prévaut.

Contacts

PHONO SOLAR TECHNOLOGY CO., LTD.
Adresse : N° 1, Rue de Xinghuo, Zone de haute technologie de Nanjing, Nanjing, Chine
Tél : 86 25 5863 8000
Fax : 86 25 5863 8009
Site Web : http://www.phonosolar.com
Email: support@phonosolar.com